

Prestations payantes en vigueur au SDIS 39 au 1er janvier 2023

Envoyé en préfecture le 18/11/2022
 Reçu en préfecture le 18/11/2022
 Publié le 
 ID : 039-283900017-20221114-B2022_28-DE

NATURE	TARIFS 2022	TARIFS 2023	DESTINATAIRE DU TITRE DE RECETTE
Destruction Hyménoptères	205 € / 308 € si emploi échelle aérienne	218 € / 327 € si emploi échelle aérienne	Bénéficiaire
Assèchement ou épuisement de locaux	256,00 €	272 €	Bénéficiaire
Dégagement de personnes bloquées dans un ascenseur	359 €	381 €	Ascensoriste
Capture ou récupération d'animaux	256 € 410 € si l'intervention nécessite une équipe cynotechnique	272 € 435 € si l'intervention nécessite une équipe cynotechnique	Propriétaire si connu
Objet menaçant de tomber	256 € / 308 € si emploi d'échelle aérienne	272 € / 327 € si emploi d'échelle aérienne	Propriétaire
Ouverture de porte	256 € / 308 € si emploi d'échelle aérienne	272 € / 327 € si emploi d'échelle aérienne	Occupant
Alarme incendie sous contrat dans 1 ERP ou 1 établissement industriel	256 €	272 €	Exploitant
Carence d'un prestataire de téléassistance de personnes vulnérables ou de télésurveillance de personnes isolées	256 €	272 €	Prestataire
Carence SMUR à la demande du 15	667 €	708 €	Etablissement siège de SMUR
Soutien logistique à un établissement de soins ou assimilés	333 €	354 €	Etablissement de soins
Transfert Inter-Hospitalier à la demande du 15 (Situation exceptionnelle)	333 €	354 €	Etablissement siège du centre 15
Transport bariatrique à la demande du 15	1 000 €	1 062 €	Etablissement siège du centre 15
Transport bariatrique à la demande d'un établissement de soins (Situation exceptionnelle)	1 000 €	1 062 €	Etablissement de soins
Urgence pré-hospitalière Appui SMUR à la demande du 15	333 €	354 €	Etablissement siège de SMUR
Renfort brancardage des Transporteurs Sanitaires Privés (TSP) à la demande du 15	333 € si moyens habituels	354 € si moyens habituels	Etablissement siège du centre 15
	667 € si emploi d'échelle aérienne	708 € si emploi d'échelle aérienne	
	1 000 € si moyens spécialisés	1 062 € si moyens spécialisés	
Indisponibilité de transporteurs sanitaires privés (ITSP)	Forfait national (200 € en 2022)	Forfait national	Etablissement siège du centre 15
Service de sécurité	Jour : 19 € / h / SP Nuit : 39 € / h / SP	Jour : 20 € / h / SP Nuit : 41 € / h / SP	Organisateur
Prêt de matériels / repêchage de matériel sans urgence	Jour: WE (S/D) & jours fériés : 29 € / h / SP Nuit WE (S/D) & Jours fériés: 58 € / h / SP Pers. SSSM : coût du personnel x 2,5 Pers. spécialisés: coût du personnel x 2,5	Jour: WE (S/D) & jours fériés : 31 € / h / SP Nuit WE (S/D) & Jours fériés: 62€ / h / SP Pers. SSSM : coût du personnel x 2,5 Pers. spécialisés: coût du personnel x 2,5	Demandeur
Remplissage de réservoir / dégagement de voies navigables	Engin inf. 3,5t : 62 € / h / engin Engin sup. 3,5t : 154 € / h / engin Engin spécialisé*(hors risques courants) : 226 € / h / engin	Engin inf. 3,5t : 66 € / h / engin Engin sup. 3,5t : 164 € / h / engin Engin spécialisé*(hors risques courants) : 240 € / h / engin	Demandeur
Réquisition judiciaire ou administrative	Matériel - Remorque : 21 € / h / matériel + Frais de dossier : 4 indemnités officier SPV	Matériel - Remorque : 22 € / h / matériel + Frais de dossier : 4 indemnités officier SPV	Service réquérant
Pollution	Prix coûtant + 4 indemnités OSPV pour frais de dossier	Prix coûtant + 4 indemnités OSPV pour frais de dossier	Pollueur
Opérations pour Accident Chimique	Remboursement des frais d'intervention + 4 indemnités OSPV pour frais de dossier	Remboursement des frais d'intervention + 4 indemnités OSPV pour frais de dossier	Etablissement concerné
Jury SSIAP	SSIAP 1 : 205 € + 21 €/candidat SSIAP 2 : 308 € + 31 €/candidat SSIAP 3 : 359 € + 31 €/candidat	SSIAP 1 : 218 € + 22 €/candidat SSIAP 2 : 327 € + 33 €/candidat SSIAP 3 : 381 € + 33 €/candidat	Etablissement agréé ou candidat
SDIS extérieurs			Différents SDIS conventionnés ou Etat
Accueil de stagiaires extérieurs	Petit déjeuner 8 €, Déjeuner 16 €, Dîner 16 €, Hébergement 60 € Frais de fonctionnement et pédagogiques 64 €, Coût journalier total 165 € Utilisation du caisson à feux bois et gaz : 310 €/j/organisme si mise à disposition, 860 €/j/organisme si prestation de service avec 3 formateurs	Petit déjeuner 8 €, Déjeuner 17 €, Dîner 17 €, Hébergement 64 € Frais de fonctionnement et pédagogiques 68 €, Coût journalier total 175 € Utilisation du caisson à feux bois et gaz : 330 €/j/organisme si mise à disposition, 915 €/j/organisme si prestation de service avec 3 formateurs	Organisme demandeur
Interventions au profit de sociétés gestionnaires de réseau autoroutier	Tarifs conventionnés	Tarifs conventionnés	Société gestionnaire du réseau autoroutier ex: APRR
Surveillance de plages	Tarifs conventionnés	Tarifs conventionnés	Collectivité ou établissement gestionnaire des plages